



Accompte versé demande de remboursement

Par **fatchoum**, le 14/02/2012 à 11:22

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si j'ai une action à mener...

Je suis en litige avec mon architecte et l'entreprise de bâtiment mandaté pour la construction de ma maison individuelle. L'expertise ayant eu lieu la partie adverse m'a conseillé une entreprise pour effectuer un sondage demandé par l'expert judiciaire et d'établir les devis pour les désordres liés à la construction (pas d'étanchéité de sous sol et infiltration d'eau).

L'entreprise m'a établi les devis et me réclame un acompte sachant qu'il me fallait l'accord de mon voisin pour effectuer ses travaux car le mur en question est en limite séparative (mon voisin ne refuse mais il demande à être contacté par l'entreprise pour se mettre d'accord sur les dates d'interventions). Donc je demande à mon avocat si je dois m'engager auprès de cette entreprise il me répond oui donc je verse un acompte à cette entreprise. Le travail de rebouchage du sondage n'est pas effectué alors que l'expert judiciaire a demandé à l'entreprise de l'effectuer. Trois mois plus tard mon voisin refuse l'intervention des travaux je demande à l'entreprise de me restituer mon acompte en attendant la fin de la procédure cette dernière refuse.

Il n'est rien précisé sur le devis concernant les acomptes...

J'ai demandé récemment d'effectuer d'autres travaux avec la somme que j'ai versé il refuse mais me précise qu'il est droit de garder cet acompte

D'avance merci de votre réponse

Par **pat76**, le 14/02/2012 à 17:56

Bonjour

Vous avez un avocat et il n'est pas capable d'intervenir auprès de l'entrepreneur, car c'est quand même lui qui vous a dit de vous engager alors que l'accord du voisin n'avait pas été obtenu.